

# Verts Auvergne

## Le journal de l'écologie politique



n° 68 - novembre 2016 -

### Sommaire

- 1 - Édito : L'Écologie au cœur des campagnes présidentielle et législatives
- 2 - Primaire de l'écologie
  - projet-écologie
  - EELV sur la voie de la ré-invention
- 3 - Pour une révolution verte ici et maintenant
- 4 - Élevage : poser les bonnes questions
  - EELV Allier - arrêté «phyto»
- 5 - Conseil régional : la montagne est un bien commun, pas un terrain de jeu
- 6 - Intervention Fatima Bezli-Parret sur le Plan ruralité et sur le rapport Soutien aux centres bourg
  - loi montagne : une occasion ratée pour l'avenir
- 7 - Accueil des réfugiés : faire preuve de solidarité et de responsabilité
- 8 - Muraille de Chine : un défi pour Clermont
  - L'abeille, ambassadrice de la nature en ville
- 9 - Aurillac : vœu relatif au déploiement du compteur Linky
- 10 - Stoppons les Accords de Partenariat économique
  - TIPP - CETA Stop
- 11 - Accord de Paris sur le climat : agir avant de prendre l'eau
- 12 - Un projet légendaire de golf à Montcoubroux-les-Mines refait-il surface ?

photos : Anne BABIAN-LHERMET,  
- Dominique DUMAZEL  
Nuit debout 43 pour la photo en haut du Mézenc  
Peinture vaches : Sandrine BOUCHARINC



### édito

## L'Écologie au cœur des campagnes présidentielle et législatives

Yannick Jadot a été désigné pour porter les couleurs de l'écologie lors de l'élection présidentielle du printemps prochain.

Face aux multiples renoncements du gouvernement actuel en matière d'écologie, devant l'absence d'écologie dans les programmes de la droite, le mouvement Europe Écologie Les Verts a plus que jamais le devoir d'être présent lors de cette élection pour faire entendre la voix de l'écologie et défendre le projet qui est en train d'être élaboré collectivement ( [projet-ecologie.fr](http://projet-ecologie.fr) )

Le processus de primaire qui s'achève marque la première étape d'une longue séquence électorale qui se terminera en juin. L'étape suivante va être celle de la candidature proprement dite, c'est-à-dire de sa validation qui passe par les parrainages d'élus. Ce n'est pas une étape négligeable car nous sommes loin, avec nos seuls élus à pouvoir réunir les 500 signatures de maires, de conseillers régionaux et départementaux, de parlementaires. Aussi la mobilisation de tous, adhérents, coopérateurs, sympathisants, élus proches de nos idées, est nécessaire afin d'assurer la présence de notre candidat devant les électeurs.

Et puis, dans la foulée de la présidentielle, viendront les législatives. Comme décidé lors du congrès de juin dernier, Europe Écologie Les Verts présentera des candidats dans toutes les circonscriptions. En Auvergne, comme partout en France, nous réaffirmerons la nécessité de l'écologie politique bien malmenée ces derniers temps par beaucoup qui voulaient l'enterrer. Par 577 campagnes nous porterons les valeurs de solidarité, de respect des êtres humains et de leur environnement, les valeurs européennes et fédéralistes, qui sont les nôtres et qui sont tellement nécessaires aujourd'hui.

Crise des réfugiés, CETA, pesticides, OGM, nucléaire, climat ....les sujets d'indignation et de combats ne manquent pas. Les citoyens, de plus en plus sensibles à ces problématiques, et conscients des dangers environnementaux pourront choisir d'élire des candidats engagés pour préserver l'avenir des humains et de la planète.

Avec Yannick Jadot, avec les militantes et les militants d'Europe Écologie les Verts, et avec toutes les personnes qui croient en l'écologie politique, la campagne présidentielle et législative va se construire comme une aventure collective.

Je vous donne rendez vous dans les mois à venir avec Yannick Jadot et les candidats d'Europe Écologie Les Verts pour écrire le récit de l'écologie.

Anne BABIAN-LHERMET, secrétaire régionale

## Présidentielle Primaire de l'écologie :



Les écologistes se réjouissent de la bonne tenue de cette campagne, de la forte participation (75%) et de la qualité des débats, où convergences et divergences se sont exprimées avec bienveillance.

Nous remercions et félicitons Karima Delli, Cécile Duflot, Yannick Jadot et Michèle Rivasi, les quatre candidat-es, pour avoir privilégié le collectif et fait primer les valeurs de l'écologie.

Les résultats du 1er tour:  
Karima Delli : 9,82%  
Cécile Duflot : 24,41%  
Yannick Jadot : 35,61%  
Michèle Rivasi : 30,16%

Au second tour,  
Yannick Jadot a obtenu 54.25 % face  
à Michèle Rivasi 40.75 %.

# projet-ecologie.fr

## Ecrivons ensemble un projet écologique et citoyen

Mettre les citoyennes et les citoyens au cœur des dispositifs de décision : voilà l'idéal démocratique que les écologistes défendent.

Pour cette présidentielle, EELV propose à toutes les citoyennes et tous les citoyens, à tous les collectifs, à toutes les associations, à tous les réseaux de se saisir de cette occasion pour débattre ensemble : faites de notre programme votre programme. Pour ce faire, nous mettons à votre disposition cette plateforme participative

Nous proposons un cadre de réflexion issu de notre travail dans la société et au cœur des institutions, comme base de départ. Nous attendons vos propositions pour le faire évoluer

La politique échappe aux citoyennes et aux citoyens ? Prenons ensemble le pas sur cette inéluctable rupture entre représentant-es et électeur-es et débattons de ce qui devrait constituer l'agenda politique de 2017. Cette campagne est la nôtre : la vôtre.

Comment participer au projet ?

Inscrivez-vous, débattiez, votez, proposez sur la plateforme dédiée :

<http://projet-ecologie.fr/>

Attention : la plateforme est ouverte jusqu'au 19 novembre 2016

## EELV sur la voie de la ré-invention

Qu'il s'agisse d'abstention, de la critique portée par Nuit Debout ou des myriades d'initiatives « civic tech », les signaux d'indifférence, de défiance ou de volonté de faire différemment se multiplient à l'égard des corps constitués et en premier lieu les partis politiques, perçus comme déconnectés, concentrés sur les querelles partisans quand ils ne sont tout simplement pas transformés en écuries individuelles.

EELV entend et partage nombre de ces critiques. Souvent, les partis politiques ne sont pas adaptés et, loin de se laisser porter par la dynamique de la société pour offrir un débouché dans les institutions et le débat public, certains appareils verrouillent et bloquent à tout va. Ces débats ont traversé le Congrès des écologistes et il en est ressorti une grande envie d'adapter le mouvement aux nouveaux outils pour le mettre au service des pratiques citoyennes et le rendre capable de répondre au défi de l'accélération des exigences climatiques, sociales et démocratiques.

Dans cette optique, EELV lance une grande consultation proposée aux adhérent-es et sympathisant-es pendant l'été sur

ce à quoi doit ressembler un mouvement politique écologiste au XXI<sup>e</sup> siècle.

«Nous en sommes maintenant à plus de 2 000 réponses à la grande consultation «Réinventons-nous !» lancée fin juillet par EELV et tenons à vous en remercier. A travers ces réponses vous nous avez dit votre colère, votre déception, votre mépris parfois, mais aussi votre espoir, vos encouragements, votre détermination et, de façon quasi unanime, votre souhait vif, bien qu'encore dubitatif, de réinvention. Soyez assurés de notre détermination à porter vos messages pour que nous réinventions ensemble l'écologie politique.

L'enquête sur la réinvention entre maintenant dans une nouvelle phase. Les résultats définitifs de cette enquête seront présentés au Bureau Exécutif du 27 octobre et diffusés plus largement par la suite (réunion publique, communication sur le site, etc.)»

Julien Bayou et Aurélie Brochard, co-référents pour le bureau exécutif.

# Pour une révolution verte, ici et maintenant

**N**ous sommes à la croisée des chemins : l'écologie ou la barbarie.

Le débat des présidentielles va nous offrir l'opportunité d'imaginer une nouvelle société. Une société bienveillante, enthousiasmante et mobilisatrice, qui donne du sens à la vie, repousse les idéologies mortifères. Qui s'appuie sur un nouveau modèle écologique, économique et démocratique, à construire collectivement.

Un nouveau modèle économique, car le cycle qui a débuté après la 2<sup>de</sup> guerre mondiale est épuisé. Il n'y aura pas de retour de la croissance. La réalité physique l'a emporté sur la virtualité économique. Pour tenter de survivre le vieux modèle détruit de plus en plus rapidement la nature, les liens qui relient entre eux les êtres humains et les liens qui relient les êtres humains et la nature.

Notre espèce est dans une trajectoire de suicide collectif. Il est inexorable si nous ne changeons pas, ici et maintenant, de modèle économique. Ce changement peut nous être imposé par une élite aux abois. Il peut aussi se construire démocratiquement avec les citoyens, dans le cadre d'un nouveau modèle, plus local, horizontal, direct, associant au quotidien le plus grand nombre de citoyennes et de citoyens.

Une nouvelle civilisation est en train d'accoucher dans le cadre d'une « crise » globale, systémique ou chaque crise s'autoalimente et alimente les autres. **Le pire ou le meilleur peuvent en sortir en fonction de nos choix d'aujourd'hui.** Si nous voulons que les générations futures puissent avoir un avenir, nous avons 15 ans à partir de maintenant, pour changer radicalement de modèle économique et démocratique,

«Par rapport à ce qu'il aurait pu être cet accord est un miracle, par rapport à ce qu'il aurait du être c'est un désastre.» Si les promesses des Etats suite à la COP 21 sont tenues nous aurons 3° à 3,5° d'augmentation de température. C'est beaucoup trop.

Nous ne pouvons consommer que 30 % des réserves connues d'énergies carbonées, sinon nous dépasserons les 2° d'augmentation. Or notre modèle économique repose sur une énergie disponible et bon marché. Elle doit rapidement devenir rare et chère. Nous saurons que le marché aura intégré cette information, le jour où les multinationales du pétrole auront perdu 80 % de leurs valeurs. Elles reposent sur leurs stocks.

Les pollutions se multiplient. Deux décès sur trois dans le monde sont le fait des maladies chroniques (cardio-vasculaires, respiratoires, cancers, diabète). Les couts générés font exploser les systèmes de santé

Nous sommes confrontés à la 6<sup>ème</sup> crise d'extinction des espèces. Elles disparaissent à un rythme 100 à 1 000 fois supérieure à la période préindustrielle. La nature est notre assurance vie. Il n'y a pas d'avenir pour l'espèce humaine si nous continuons à détruire la vie, à détruire la nature. Nos destins sont liés.

Depuis 2008 les masses financières en circulation aux USA ont été multipliées par trois. 97 % de celles qui circulent sur la planète sont de la spéculation. Loin de l'économie réelle, on fait de l'argent avec de l'argent. Des bulles financières gonflent. Elles vont exploser dans les prochains mois ou les prochaines années, avec en perspective des crises du type de celle de 2008, avec une puissance 2 ou 3 et de graves conséquences économiques et sociales.

La classe politique est totalement décrédibilisée. 14 % des français font encore confiance aux partis. Le FN et l'abstention progressent régulièrement. Les attentats terroristes se multiplient. L'état d'urgence s'installe. Les libertés publiques régressent.

Le rapport du Club de Rome de 1972 piloté par Dennis Meadows du MIT, intitulé Halte à la croissance ? a été réactualisé en 2002, sa conclusion en a été : tout se déroule comme prévu

pour que survienne le désastre. La population mondiale se stabiliserait en 2030 pour ensuite régresser. Nous en connaissons les modalités : guerres, famines et maladies.

«... la catastrophe est probable, mais il y a l'improbabilité. J'entends par « probable », que nous voyons que le cours des choses nous emmène à toute vitesse vers les catastrophes. Or, nous savons que c'est toujours l'improbable qui a surgi et qui a « fait » la transformation. Car aujourd'hui existent des forces de résistance qui sont dispersées, qui sont nichées dans la société civile et qui ne se connaissent pas les unes les autres. Mais je crois au jour où ces forces se rassembleront, en faisceaux. Tout commence par une déviance, qui se transforme en tendance, qui devient une force historique. Nous n'en sommes pas encore là, certes, mais c'est possible.» Edgar Morin, philosophe et sociologue

Le modèle économique actuel ne profite qu'à une élite restreinte. Les multinationales n'existent que grâce à notre soutien, si nous n'achetons plus leurs produits elles disparaissent. La nature des produits que nous achetons détermine le modèle de société dans lequel nous vivons. Inspirons nous des inventeurs de l'économie sociale, souvent des syndicalistes, qui à la fin du 19<sup>ème</sup>, au début du 20<sup>ème</sup>, pour satisfaire des besoins sociaux cruciaux non couverts par les pouvoirs publics, encore moins par les entreprises, ont inventé les coopératives, les mutuelles, les associations. Elles pèsent aujourd'hui 10 % de l'économie et des emplois français.

Retrouvons la vitalité intellectuelle et l'énergie créatrice de ces inventeurs. Mettons l'écologie politique à leur service. Nous avons un défi crucial à relever, changeons de paradigme, de logiciel, de vision du monde... Soyons des acteurs clés de ce changement de civilisation.

## Motion

**Le Conseil Fédéral d'EELV réuni les 8 et 9 juillet 2016 décide :**

- **que dans le cadre de la campagne électorale des présidentielles, EELV mobilisera l'ensemble du parti, ses élu.e.s, l'ensemble de la société civile écologique (citoyens, universitaires, activistes associatifs, entrepreneurs et élu.e.s locaux...)** sur la reconstruction collective et écologique d'une nouvelle économie et d'un modèle démocratique renouvelé et relocalisé ;

- **d'appliquer la permaculture à l'économie : prendre soin de la planète, prendre soin de l'espèce humaine, produire et partager. Les règles de cette nouvelle économie sont de bénéficier au territoire où elle se trouve, de rendre nos lieux de vie plus résilients, de produire peu de carbone, d'économiser les ressources, qu'elle soit gagnante à la fois pour l'entrepreneur et le collectif et si possible coopérative, créant du lien social, des réseaux qui impliquent le plus grand nombre possible de personnes et de structures ;**

- **de poursuivre sa lutte CONTRE les grands projets inutiles mais en parallèle d'agir concrètement comme militant-e, comme élue, POUR construire localement, individuellement et collectivement, les alternatives, le monde écologique de demain, de contribuer activement à la création d'un écosystème résilient d'entreprises de petite taille, qui reconnecte les gens avec leur territoire, qui raconte une histoire différente, qui dessine un futur positif. Les énergies vertes, l'agriculture relocalisée... offrent un potentiel considérable de création d'emplois qui répondent aux enjeux majeurs de notre société ;**

- **de travailler à la convergence des initiatives, à l'atteinte de la masse critique qui fera que ce qui aujourd'hui paraît impossible, paraîtra demain évident**





## Élevage : poser les bonnes questions

Le Sommet de l'élevage s'est ouvert cette année à Clermont-Ferrand sur fond de crise profonde du secteur. Nous aurions pu faire le même constat l'année passée ; et puis l'année précédente...

La crise de l'élevage est structurelle. A quoi les pouvoirs publics ne répondent que par une litanie de mesures ponctuelles qui sont autant de cautères sur jambes de bois.

Envisagée sous un angle strictement conjoncturel, cette crise ne peut que s'aggraver tout en désignant de commodes boucs émissaires : les normes environnementales et l'écologie, notamment. Structurelle à tous les niveaux, cette crise de l'élevage – et de l'agriculture en général – est certes économique quant à ses conséquences, mais aussi écologique quant à ses raisons profondes.

Crise de surproduction dans un contexte global de dérégulation et de libéralisation des marchés (voir les épisodes en cours sur le TAFTA, le CETA), elle n'entraîne jamais d'autre solution chez les pouvoirs publics que celle d'une fuite en avant : moins de normes, moins de charges, toujours plus de production et de productivité.

Ce modèle agro-industriel dépassé s'accompagne de l'éradication d'une agriculture paysanne, de territoire, en phase avec les besoins des populations.

Ne nous trompons pas de question : elle n'est pas celle de la compétitivité – prix de « nos » produits agricoles sur les marchés européens et mondiaux : ce modèle économique creuse sa propre tombe.

La question est d'abord de poser les enjeux à la fois sociétaux et écologiques, et donc de savoir si nous acceptons de réduire le vivant – animal, végétal, social et humain – à un simple support de plus-value économique, avec l'ensemble des 'dégâts collatéraux', sanitaires et environnementaux pour notre société. La question ne peut pas se réduire à l'économique, elle soulève une dimension éthique, une recherche de sens et de choix de société.

Oui, il y a urgence à retrouver du sens en agriculture et notamment pour les éleveurs, confrontés qu'ils sont à l'absurdité d'un système qui ne les rémunère plus, éradique peu à peu leur profession et oriente leur secteur vers le modèle des usines à lait et à viande, sans aucun respect de la condition animale, du vivant et de l'environnement.

Si l'élevage est un atout pour les territoires,

c'est effectivement en tant qu'élevage paysan irriguant et nourrissant son « pays » et non en tant qu'usine à lait et à viande, dédiée à l'exportation.

Nous discernons trois conditions à la réussite d'une transition aujourd'hui vitale pour ce secteur :

1- Stopper la course effrénée à la production dans laquelle s'abîment les plus fragiles et accélérer la transition vers une agriculture paysanne : il faut envisager la possibilité d'un véritable plan Marshall fondé à la fois

sur des schémas locaux de transition agricole (et de l'élevage) conçus sur le triptyque formation / filières / foncier – transmission ;

et sur un endossement public de l'endettement des exploitations agricoles sur la base de leur engagement à une conversion vers des pratiques agro-écologiques : ce serait un choix de société fort, reconnaissant et rémunérant la valeur de la contribution paysanne au bien commun, naturel, paysager, alimentaire...

2- Relocaliser les circuits agricoles et alimentaires afin de conserver la maîtrise de la qualité des ressources, des productions et de répondre aux besoins locaux. La création de filières locales doit notamment pouvoir s'appuyer sur la commande publique.

3- Enfin un engagement de principe, un contrat de société, sur lequel fonder l'ensemble de l'économie agricole : cesser d'adapter le vivant à l'économie pour enfin adapter l'économie au vivant et à la nature.

A taille humaine, l'élevage peut aisément répondre à ces trois exigences. Il contribue naturellement à la qualité et à la préservation des sols, des paysages et des terroirs,

il aide au maintien de l'activité économique dans les espaces ruraux et montagnards, et reste l'une des clefs de la transition vers l'agro-écologie via l'équilibre et la complémentarité des pratiques culturelles.

Le secteur de l'élevage reste l'un des maillons essentiels de la vie dans nos campagnes. Il demeure au cœur de la transition vers une agriculture vivable, plus juste et plus écologique.

François SKVOR

## Communiqué EELV Allier Arrêté « phytos »

Les adhérents et militants d'Europe Ecologie Les Verts de l'Allier, réunis le 20 octobre à Gannat réagissent suite aux mobilisations organisées dans le département par la FNSEA et les JA contre l'arrêté « phytos ».

La toxicité maintenant établie de ces produits suscite une prise de conscience générale de la population et plus particulièrement parmi les riverains qui demandent à être protégés des risques liés aux pulvérisations ainsi que leur environnement.

Prétendre que « l'utilisation des pesticides a d'ailleurs beaucoup baissé en France » est une affirmation mensongère pour une raison simple : depuis la mise en place en 2008 du plan « Ecophyto 2018 », les données très précises sur le commerce des pesticides en France sont publiées tous les ans. Ce sont des données incontestables, puisque basées sur la déclaration obligatoire de toute vente de ces produits.

Elles sont sans appel et contredisent totalement le propos du Président de la FNSEA du département ; la consommation des pesticides agricoles en France n'a pas cessé d'augmenter depuis 2008.

Non seulement l'objectif du plan Ecophyto (baisse de 50% sur les 10 ans) ne sera pas atteint, mais en outre l'utilisation des pesticides augmente, augmente et augmente encore tous les ans ainsi que leur toxicité et persistance dans le milieu naturel.

Les écologistes estiment que la FNSEA et JA se trompent de combat. Alors que leurs difficultés sont réelles, ils les invitent à répondre à une vraie attente de la population pour une agriculture respectueuse de l'environnement, de la santé, de la qualité des produits accessibles à tous.... bref une agriculture agro-écologique.

Quant à l'argument, selon lequel ce projet d'arrêté « affame le peuple français », si des gens ont faim aujourd'hui en France, c'est pour une toute autre raison : la pauvreté et les difficultés économiques qui font, qu'au 15 du mois, il n'y a plus d'argent pour acheter à manger.

Gérard MATICHARD  
Secrétaire de la  
coordination départementale Allier  
Europe Ecologie Les Verts

## Conseil Régional : La montagne est un bien commun, pas un terrain de jeux !

La montagne a de tout temps représenté pour les civilisations humaines un lieu de conquêtes et de dépassements humains, des lieux de défense et de protection où placer des fortifications et implanter des villages, des espaces de silence d'où voir au loin, prendre du recul et surplomber le monde. Elle est la source de nos fleuves et rivières, lieu de biodiversité et réserve de services écosystémiques, territoire où se mêlent tout à la fois pastoralisme, tourisme, randonnées et nature sauvage.

La montagne est un espace à la fois vulnérable et précurseur. Elle est l'amont, notre vigie, et vit en première ligne de nombreuses évolutions. Elle est notamment en première ligne des impacts du dérèglement climatique et fait l'objet de nombreuses études scientifiques. Les politiques de montagne doivent être conçues en lien avec ces travaux, dans l'intérêt général, avec une vision du futur. Elles se doivent d'être innovantes et réactives. Parce que la montagne ouvre la voie, tout ce que nous y réussissons aura les meilleures chances de réussir ailleurs et d'irriguer l'ensemble du territoire national. Pour toutes ces raisons, la montagne doit bénéficier d'attentions particulières de la part des politiques.

**Mettre l'humain au centre, oui. Le munir des seuls fusils et canons, non.**

Or en Auvergne Rhône Alpes, région la plus montagneuse de France, les décisions ne vont pas dans le bon sens. Laurent Wauquiez met à mal la politique des Parcs naturels régionaux (PNR), leur fonctionnement, leurs moyens, voire jusqu'à leur existence pour ce qui est du PNR du Haut Allier. L'attribution de 3 millions d'euros aux chasseurs pour mener la politique environnementale de la Région est une nouvelle source d'inquiétudes. L'usage de nos espaces et ressources doit faire l'objet d'une concertation large, multipartite, tenant compte de la diversité de ses acteurs. Mettre l'humain au centre, oui. Le munir des seuls fusils et canons, non. Las, le responsable Montagne de Laurent Wauquiez, Gilles Chabert, semble privilégier sa fonction de président du syndicat des moniteurs de ski à sa mission d' élu régional. La notion de conflit d'intérêt semble lui demeurer tout à fait obscure.

Si le Vice-président au tourisme tente de pallier ce manque en affichant dans son discours une volonté de faire vivre la montagne des 4 saisons, les actes hélas, et les budgets alloués, tardent à suivre

**. Au final, et après dix mois d'exercice, les signes sont clairs : c'est bien la neige artifi-**

**cielle et le marché des sports d'hiver qui a l'apanage de la majorité qui dirige la Région. Plus de 200 millions d'euros d'argent public ont ainsi été mobilisés pour l'installation de canons à neige.** Consommation d'eau, d'énergie, endettement des stations et hausse des tarifs : l'installation de ces artifices dans un écosystème fragile ne rend service ni aux habitants, ni à la nature. Et concentrer l'argent public, dont tout le monde s'accorde à dire qu'il est de plus en plus rare, sur 3 % du territoire de montagne au bénéfice des seuls 7 % de la population qui skient encore est pour le moins discutable !

**Sortir des années 70. Penser l'avenir.**

Nous ne sommes plus dans les années 70. **Ignorer délibérément le réchauffement climatique et la baisse de l'enneigement n'est ni sérieux, ni responsable.** Ce dont ont besoin les territoires de montagne, c'est d'une vision politique qui anticipe et allie développement économique, tourisme et accueil à l'année, en prenant en compte ces nouvelles données climatiques. Qui n'oublie pas les services publics de proximité, les activités de pastoralisme, les besoins des habitants qui vivent de et en montagne toute l'année. Une vision d'avenir, c'est développer la vraie diversité des activités de pleine nature, un tourisme de proximité plutot que de courir vainement dans la compétition aux clients les plus fortunés, une politique qui préserve les atouts de la montagne non aménagée, s'articule avec les espaces valléens, pense l'urbanisation et le transport en tenant compte des impératifs de santé publique et de qualité d'un air déjà saturé par la pollution atmosphérique.

Dans ce cadre, le soutien de la nouvelle Région au Lyon-Turin était déjà un très mauvais signal : ce projet risque d'engouffrer des sommes colossales, de mettre en péril la montagne, il regorge de conflits d'intérêts et ne résoudrait de toute façon rien en matière de pollution avant de très longues années. Pourtant des alternatives existent sur la voie ferrée actuelle, occupée à 17 % de sa capacité seulement !

*Corinne Morel Darleux, conseillère régionale d'Auvergne Rhône Alpes (RCES)*

*Pierre Meriaux, conseiller municipal EELV délégué à la Montagne de la ville de Grenoble*

### En Auvergne Rhône-Alpes, la destruction continue : La politique environnementale entre les mains des chasseurs

Le 22 septembre dernier, les élus régionaux d'Auvergne Rhône-Alpes ont eu à se prononcer sur une délibération qui accorde près de 3 millions d'€ de financement à la fédération régionale des chasseurs et leur délègue un certain nombre de missions d'application du schéma régional de cohérence environnemental (SRCE).

L'application du SRCE faisait en Rhône-Alpes l'objet d'une convention entre la fédération de chasseurs, la ligue protectrice des oiseaux et la fédération des associations de protection de la nature. Si les élus RCES reconnaissent les qualités d'observation et de recensement des chasseurs, ceux-ci ne peuvent être uniques pilotes de la politique environnementale régionale.

Ils se voient confier contre toute logique, la mission d'éducation à l'environnement, compétence jamais développée par les chasseurs, mais assurée depuis des années par la FRAPNA et le réseau GRAINE (100 000 élèves formés par an).

Alors que le début du mandat, le mot d'ordre est à la baisse drastique des budgets de fonctionnement, c'est aujourd'hui près de 750 000 € pour l'année 2016 qui vont être dépensés en fonctionnement et vers un destinataire unique alors que tant d'autres en sont privés.



## Conseil Régional : le Plan ruralité et le rapport Soutien aux centres bourg

### Intervention de Fatima Bezli-Parret



« Avec ces deux délibérations (Plan ruralité et soutien aux centres bourg), nous sommes confrontés à une politique désorganisée et incohérente ... vous rattachez ces choix politiques à des contrats Ambition Région dont nous ne connaissons ni les modalités, ni l'organisation, et qui n'ont été ni débattus ni votés par notre assemblée.

*Vous mentionnez d'ailleurs une articulation nécessaire entre le soutien aux communes et centres bourgs et ces contrats Ambition Région sans nous dire le contenu de ces contrats.*

*On nous a expliqué en commission qu'il s'agissait d'un « bonus ». Une sorte de cerise mais sans le gâteau...*

*On peut malgré cela observer plusieurs choses:*

*- Vous divisez les communes, empêchez tout échange et toute construction de projets partagés qui soutiendraient les territoires qui en ont le plus besoin. Avec ces délibérations, vous n'encouragez pas la mutualisation et la rationalisation, alors que l'argent se fait rare.*

*- Vous n'avez aucune vision pour l'égalité des territoires et ne donnez aucune garantie d'égalité de traitement, puisqu'on ne sait pas qui et comment se prendront les décisions. Cela se fera sans consultation, ou concertation, sans étude de besoins.*

*- Vous n'associez à ces bonus aucune ingénierie alors que vous constatez vous même la difficulté pour les petites communes d'élaborer et de construire des projets.*

*Enfin, vos critères d'attribution sont mis sur le même plan qu'il s'agisse d'économie d'énergie, de route, d'étalement urbain. Et même si vous envisagez une appréciation de la qualité environnementale des projets, vous ne précisez pas les critères et vous ne faites pas de cette appréciation une condition à l'accès aux aides, alors que notre rôle est d'engager fortement les autres collectivités dans une démarche d'excellence environnementale.*

*Monsieur le président, vous avez supprimé de manière brutale les CDDRA et les Contrats Auvergne plus, qui ont fait naître des synergies et des projets structurés, eco-socio-responsables notamment dans les zones rurales. A la place, nous avons, des routes et autoroutes (Plan Cantal, A45), une prise en compte moindre des enjeux du climat, mais aussi la suppression de tout travail collectif des acteurs locaux avec la Région, pour définir « l'intérêt commun ».*

*Au lieu d'un débat pour l'élaboration du STRADDET, vous avez préféré une politique du fait accompli, fondamentalement clientéliste....»*

## Loi montagne : une occasion ratée pour l'avenir

L'examen du projet de loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne en commission et dans l'hémicycle a permis de l'étoffer sans proposer une véritable dynamique pour la montagne. Ceci pour arriver à un consensus mou entre le groupe socialiste et le groupe « les Républicains ».

« Ce texte ne donne pas de véritables perspectives d'avenir pour les 10 ou 20 ans à venir » a déclaré Michèle Bonneton. Quelques progrès sont apportés dans le domaine des services publics (attention particulière portée aux écoles, accès aux services de soins, un peu plus de Maisons de services au public), pour les travailleurs saisonniers (meilleur accueil, facilité d'accès au logement, contrats de travail améliorés).

Dans un tout autre domaine une solution a été adoptée pour tenter de régler la question du rat taupier. « La prise en compte des dégâts causés par le campagnol terrestre sur nos prairies de montagne est désormais intégrée dans la loi, c'est une bonne nouvelle qui répond aux préoccupations de nos agriculteur-rices » a déclaré Danielle Auroi.

Quant au développement du numérique, qui serait fondamental pour l'avenir en permettant plus de travail à domicile et un développement économique durable : quelle indigence ! En plus des cadeaux fiscaux pour les opérateurs, il leur sera possible d'installer des émetteurs d'ondes électromagnétiques dépassant les puissances actuellement permises, tout en privant les élus locaux de leur pouvoir de décision en la matière ! Nous sommes consternés par cette remise en cause de la loi Abeille du 9 février 2015 portée par les écologistes relative à la sobriété dans ce domaine.

La réhabilitation des logements en montagne, sujet majeur, est simplement évoquée ; les moyens afférents sont renvoyés au projet de loi de finances 2017 (réorientation de la niche fiscale « Censi-Bouvard » pour le neuf touristique vers la réhabilitation).

Quant à la biodiversité et à la qualité de l'environnement en montagne, particulièrement appréciés des touristes ; les députés de droite ont, la plupart du temps convaincu leurs collègues socialistes d'en faire fi !

Ce projet de loi prévoit une réforme des Unités touristiques nouvelles (UTN) qui devront être intégrées dans les documents d'urbanisme, ou à défaut une procédure spéciale cadré dans le temps. Malheureusement, ces projets ne seront pas obligés de respecter les exigences européennes en matière d'étude d'impact environnementale

**Rien, dans ce texte n'aidera la montagne à s'adapter au changement climatique !**

En séance, les « zones de tranquillité » dans les parcs régionaux ont été supprimées.

A propos du loup : le gouvernement préconisait le prélèvement dans le respect des lois en vigueur ; in fine : ces lois et les textes internationaux pourront être bafoués !

Danielle AUROI, députée



# Accueil des réfugiés :

## faire preuve de solidarité et de responsabilité !

Le Gouvernement a annoncé son intention de répartir les réfugié-e-s sur le territoire national, ce qui passe par la création de 9 000 places dans des centres d'accueil et d'orientation. En réaction, dans toutes les régions la droite dite « républicaine » s'oppose de manière particulièrement véhémente à ce plan, évoquant en outre avec mauvaise foi la création de « mini-Calais ». Élu-e-s régionales/aux écologistes, soutenu-e-s par la Fédération des élu-e-s Vert-e-s et écologistes, nous continuons d'en appeler à la solidarité pour prendre en charge tous les réfugié-es, provenant de pays en guerre, fuyant la misère et la détresse, luttant pour leur survie... C'est dans ce même esprit de solidarité que le maire EELV de Grande-Synthe (Nord), Damien CAREME, avec le soutien essentiel d'associations humanitaires, a courageusement mis en place un camp d'accueil temporaire de réfugiés répondant aux normes internationales. **Il a préféré l'action pour la dignité plutôt que l'inaction dans la lâcheté.**

Loin des chiffres abstraits, il s'agit bien de femmes, d'hommes et d'enfants, qui arrivent dans des conditions indignes dans l'Union européenne, dont les autorités sont incapables de se coordonner et de se mettre en accord avec les idéaux de paix, de solidarité et d'humanisme qui en sont pourtant les fondements.

Nous avons affaire à un phénomène structurel et non conjoncturel. Les facteurs des migrations (économie, guerre, climat, ...) interagissent entre eux et sans lutte déterminée et efficace contre le changement climatique, les réfugiés seront demain autrement plus nombreux.

La mise en place d'une véritable politique européenne d'accueil des réfugiés se fait cruellement attendre. Le système de Dublin doit être remplacé par un mécanisme permanent de relocalisation des réfugiés à travers l'Union européenne, qui soit équitable et fondé à la fois sur la solidarité et sur la responsabilité.

En réalité, loin d'être face à une « crise des réfugié-e-s », nous avons provoqué par absence d'anticipation, inaction et parfois indifférence, une crise de l'accueil des réfugié-e-s, une crise des solidarités humaines.

La droite « républicaine », ayant l'habileté de considérer que bien entendu il fallait « faire preuve de solidarité », justifie sa levée de bouclier par un « diktat migratoire » qui serait imposé aux élu-e-s locales/aux. Sans doute la concertation est-elle plus qu'insuffisante... mais quel genre de concertation est-il raison-

nablement possible de mener avec des élus qui brandissent face à l'opinion la menace de « mini-Calais » partout sur le territoire ?

Pour les élu-e-s écologistes, rien ne sera possible sans l'appui des services de l'État, mais les Régions peuvent peser pour pousser les préfets à agir. Et les Régions ont elles-mêmes un rôle à jouer dans le nécessaire élan de solidarité qui doit toutes et tous nous concerner. Elles peuvent se revendiquer comme des « Régions terres d'accueil » en facilitant, à travers leurs compétences et leurs dispositifs, les accès à la formation, à l'emploi, à la vie sociale des réfugié-e-s :

- « aider ceux qui aident » en appuyant les initiatives prises sur le terrain par des citoyens, des associations et des collectivités, mais également en soutenant les Universités et les lycées qui souhaiteraient accueillir de jeunes réfugiés ;
- mettre à disposition les propriétés régionales vacantes ;
- augmenter le nombre des formations en « Français Langue Étrangère » (FLE) et en « Compétences Clés » pour aider à l'intégration des réfugiés ;
- la coopération décentralisée peut contribuer à apaiser les relations internationales.

Ce que les élu-e-s écologistes veulent soutenir, ce ne sont donc pas des « mini-Calais » mais des Grande-Synthe !

*Les président-e-s des groupes d'élus EELV dans les Conseils régionaux : Sophie BRINGUY (Pays de la Loire), Monique COSSON (Auvergne-Rhône-Alpes), Charles FOURNIER (Centre-Val de Loire), Jean-Louis PAGES (Nouvelle-Aquitaine), Laëtitia SANCHEZ (Normandie), Mounir SATOURI (Ile-de-France), Véronique VINET (Occitanie-Pyrénées-Méditerranée).*

*La présidente de la Fédération des élu-e-s Vert-e-s et écologistes : Catherine HERVIEU.*

*Sur la photo ci-dessus prise dans le brouillard, le 22 octobre, plus de 2000 militants ont répondu à*

***l'appel du Mézenc***  
*pour s'opposer au soutien de Laurent Wauquiez aux maires qui refusent l'accueil de réfugiés.*

### Pour l'accueil des réfugiés dans la région

Oui, la région doit accueillir les 1784 réfugiés dans son territoire.

Oui car c'est tout simplement en respect du droit international.

C'est même une obligation en vertu de l'article 13 de la déclaration des Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen : Article 13-1 « 1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat. Article 13-2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. »

C'est également en accord avec la requête du Haut Commissariat aux réfugiés qui a exigé que les pays membres de l'UE respectent leur engagement et facilitent la demande des demandeurs d'asile.

Enfin, c'est dans la convention de Genève de 1951 pour rappel l'article 1 stipule : se défini comme réfugié toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa religion, de sa nationalité, de ses opinions politiques se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou ne veut se réclamer de la protection de ce pays.

En conséquence en vertu du droit international que vous devez respecter, M le président de la région, nous vous demandons d'entamer au plus vite des réunions avec l'ensemble des préfets qui sont les représentants de l'État, État qui est en charge de l'accueil des réfugiés, afin d'être en accord avec le droit international.

Vous l'aurez compris le Groupe du Rassemblement, Citoyen, Ecologiste et Solidaire est bien évidemment favorable au vœu du groupe PCF.

## Muraille de Chine : un défi pour Clermont



**D**émolir la Muraille de Chine, est-ce détruire un 'rempart', dégager un belvédère ou supprimer la dernière possibilité d'un loyer à bas prix en centre-ville ?

C'est avant tout la dernière étape d'un projet urbain, social et politique, engagé depuis quelques années sur le plateau Saint-Jacques ; comme l'opportunité d'appliquer les principes inspirant notre nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) : l'espace et le sol sont aujourd'hui plus rares et, alors qu'en centre-ville notamment, la demande de logement ne diminue pas, nous devons éviter qu'ils ne soient plus chers, sources de spéculation foncière, donc de 'gentri-

fication' et de ségrégation sociale.

Aussi ce projet de renouvellement urbain autour de la Muraille (et de l'Allée des Dômes) doit-il respecter des conditions incontournables :

Offrir plusieurs choix de relogement à chaque foyer, à Saint-Jacques et sur l'agglomération, avec un reste à charge adapté à ses ressources.

Définir les priorités du projet urbain avec les Clermontois.

Faire de Saint-Jacques un quartier pilote en matière de transition énergétique (Projet Saint-Jacques +) et de son coteau, un nouveau poumon vert.

'Recoudre' les quartiers entre eux : traiter la coupure de Côte Blatin, la voie ferrée comme les liaisons avec le quartier Kessler... Voici autant d'opportunités qu'ouvre ce chantier.

Et enfin, rééquilibrer la mixité sociale et fonctionnelle sur le plateau, comme sur l'ensemble de la ville ainsi que le prévoit le PLU. Mais la mixité des populations ne s'arrête pas aux portes de Clermont : reconstituer l'offre de logements à l'échelle communautaire dans les 10 ans qui viennent, sera l'un des défis des politiques urbaine et du logement pour la future communauté urbaine

*Nicolas Bonnet, Odile Vignal, Dominique Rogue-Sallard,*

## Clermont : l'abeille, ambassadrice de la nature en ville

**A**près les 6e Assises nationales de la biodiversité en septembre, Clermont-Ferrand accueille le 21<sup>e</sup> Congrès de l'apiculture française du 27 au 30 octobre. Alors que la Ville s'apprête à voter (le 4 novembre prochain) un nouveau Plan Local d'Urbanisme qui fera la part belle au retour de la nature en ville, cette série de rencontres et d'événements clermontois nous rappelle que la capitale auvergnate peut et doit aussi devenir une capitale de la nature.

**A Clermont-Ferrand, l'abeille est un acteur municipal à part entière et ce depuis 2010** où, sous l'impulsion d'Odile Vignal, alors adjointe EELV à l'écologie urbaine, six ruches ont été implantées dans le cadre du partenariat « L'Abeille, sentinelle de l'environnement » (signé avec l'UNAF, Union Nationale de l'Apiculture française). Depuis, les quantités de miel produit n'ont cessé de croître.

Dans un secteur où la consommation française est de 40 000 tonnes par an contre une production en baisse régulière – 16 000 tonnes contre 25 000 en 2004 !!! -, l'abeille des villes contribue à sa manière à la relocalisation de la pro-

duction, travaille à la construction de circuits courts ainsi qu'à l'amélioration de la balance commerciale française...

Mais la valeur ajoutée des ruches clermontoises n'est pas strictement productive. Elle est aussi environnementale et pédagogique. Ouvrières de la symbiose entre la ville et le vivant, les abeilles requièrent une haute qualité environnementale de l'espace urbain ; la prospérité des ruches est ainsi un excellent indicateur (de richesse) de la présence et du traitement des pollutions en ville. Elles exigent également un niveau élevé de biodiversité et de diversité florale.

Aussi passer un contrat avec les abeilles via un programme tel que « L'abeille, sentinelle de l'environnement », c'est engager sa ville sur la voie d'un pacte avec le vivant.

Partenariat qu'il nous faut aujourd'hui développer tous azimuts avec le vivant sur Clermont-Ferrand, dans un souci de maintien et d'amélioration du cadre et de la qualité de vie, dans une optique à la fois de santé publique, d'attractivité et

de développement économique du territoire.

L'apithérapie, par exemple, qui est présentée lors de ce Congrès de l'apiculture française regroupe la recherche de pointe ainsi qu'une approche à la fois naturelle, préventive et globale de la santé. Approche à côté de laquelle un territoire tel que le nôtre, cerné d'espaces naturels très identifiés et d'un patrimoine et savoir-faire thermal ancien, ne devrait pas passer.

La nature en ville, ce ne sont pas que des espaces verts, c'est aussi un partenariat nouveau et global entre l'urbain et le vivant, un levier de développement fort s'il est compris et anticipé rapidement.

Nous proposons récemment que Clermont-Ferrand devienne, en plus d'une capitale européenne de la culture, une capitale européenne de la nature : c'est un enjeu sanitaire et identitaire fort pour notre ville. C'est aussi un enjeu culturel et un possible atout pour l'attractivité et le développement de la future métropole.

Dossiers complets sur notre site : <http://elus-clermontferrand.eelv.fr/>



## Aurillac : Voeu relatif au déploiement du compteur Linky

La loi de transition énergétique rend obligatoire le déploiement du compteur ERDF Linky doté de capacités de transmission et de réception des informations. Il permet la relève à distance et le pilotage de la fourniture d'énergie.

Dans notre ville, le remplacement des compteurs électriques va débuter en 2017 sans communication contradictoire des pouvoirs publics, or la pose de compteurs communicants fait l'objet d'un fort refus de la part de particuliers.

**Ce refus est suscité pour plusieurs raisons, dont le souci de protection de la santé des habitants.** En effet, s'ils sont installés, les compteurs communicants émettront des ondes électromagnétiques que GrDF présente comme anodines, ce qui est fortement contesté par diverses associations comme Robin des Toits, PRIARTEM, le CRIIREM.

Si la technologie du Courant Porteur en Ligne (CPL), qui permet de transmettre les données du compteur au gestionnaire de réseaux, n'émet pas d'ondes électromagnétiques au-delà des seuils fixés par les législations européennes et françaises, ses effets sur la santé sont inconnus.

Une étude, réalisée par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail, est en cours. Les résultats de cette étude devront être relayés précisément aux habitants d'Aurillac d'une part, et d'autre part notre commune devra prendre en compte les recommandations formulées.

Par ailleurs, pour exploiter les fonctions des compteurs communicants, ErDF injecte des signaux dans le circuit électrique des habitations, par la technologie CPL (Courant porteur en ligne). Or, les câbles des habitations n'ont pas été prévus pour cela.

Il est très important de noter que :

- depuis le 9 février 2015, la loi n° 2015-136 dite "Abeille" interdit le wi-fi dans les crèches et le limite dans les écoles.
- depuis le 31 mai 2011, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) classe "cancérogènes

possibles" (Groupe 2B) les rayonnements issus de la téléphonie mobile, du wi-fi, du CPL, etc.

Même si la question de la santé publique est importante, d'autres raisons poussent à nous interroger.

**Tout d'abord il y a la question du coût de ces compteurs : pas loin de six milliards d'euros.** Mais toujours est-il qu'ERDF espère que ce coût sera compensé par les économies d'énergie, par la suppression de postes de personnels que cette opération va inévitablement engendrer (gains sur la relève, sur les pertes non techniques, sur le personnel ...).

**Les promoteurs des compteurs communicants prétendent qu'ils permettront de faire des économies d'énergies.** Cette affirmation est fortement contestable. En effet, l'expérience lyonnaise de 2011 portant sur 1500 ménages a donné des résultats mitigés. 90 % des usagers n'ont pas changé leurs pratiques. Les foyers doivent surtout être accompagnés afin d'être sensibilisés aux économies d'énergie. Des mesures simples permettent de réaliser des économies d'énergie beaucoup plus efficacement.

**L'installation massive de compteurs communicants est préconisée indispensable pour le développement des énergies renouvelables en France,** mais l'installation généralisée de tel compteurs a été abandonnée par l'Allemagne, alors que ce pays développe beaucoup plus massivement les énergies renouvelables. L'Allemagne qui n'a jamais vraiment été séduite par le compteur intelligent ou « smart meter » assume sa position. Le 9 février, le ministère allemand de l'Economie et de l'Energie a confirmé dans son paquet législatif sur les « smart grids » (réseaux intelligents) que seuls les foyers consommant plus de 6000 kilowattheures (kWh) par an seraient contraints d'installer un compteur intelligent.

La moyenne annuelle de consommation électrique des foyers allemands ayant été évaluée à 3 500 kWh, on comprend donc que l'obligation d'équipement ne va concerner qu'une minorité de ménages outre-Rhin.

Le ministère explique s'être basé sur une analyse coût-avantage de cette technologie, censée renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments en maîtrisant notamment la consommation électrique, de gaz et d'eau.

Dans les faits, il a repris les conclusions d'une étude du cabinet d'audit EY (ex-Ernst & Young), mandaté par le gouvernement fin 2013, qui stipule que **l'adoption massive de nouveaux compteurs n'est pas dans l'intérêt du consommateur.**

En France, on continue de croire aux avantages d'une généralisation. Un objectif de 90% des foyers équipés en compteurs communicants « Linky » a été fixé pour 2021, soit 35 millions d'unités installées.

**En outre, les compteurs communicants, s'ils sont installés, permettront aux opérateurs de recueillir d'innombrables données sur notre vie privée, utilisables à des fins commerciales.** C'est pour cette raison que la Ligue des Droits de l'Homme craint que ce dispositif permette d'identifier les périodes d'absence ou le nombre de personnes présentes dans un logement et a demandé un moratoire au déploiement de cet appareil.

Les compteurs communicants, bien que prétendus "intelligents", sont évidemment piratables. Bien sûr, les installateurs assurent que tout est "parfaitement sécurisé", mais l'actualité montre que des systèmes supposés être encore bien plus "sécurisés" (banques, ministères, etc) sont régulièrement pris en défaut.

Nous ajoutons que les compteurs actuels fonctionnent tout à fait correctement et que leur non remplacement par des compteurs "communicants" ne pose donc aucun problème et **au nom de la sobriété il y a un non sens écologique et économique à remplacer des appareils qui peuvent encore fonctionner de nombreuses années.** Il est par ailleurs possible depuis longtemps de signaler à votre fournisseur, par téléphone ou par le web, la consommation réelle affichée par votre compteur, de façon à éviter toute surfactura-

tion due à une estimation imprécise.

De nombreuses communes petites et grandes ont pris des arrêtés afin d'interdire la pose de ces compteurs communicants chez les particuliers et d'équipements connexes sur le domaine public.

Elles sont à ce jour plus de 250 dont des villes importantes comme Caen, Fontenay, Bondy Bagnolet, mais aussi de nombreuses petites villes et villages dans toute la France.

Des collectifs opposés à la pose de ces compteurs communicants existent partout et sont en gestation à Aurillac.

Enfin, dans un souci de transparence démocratique, la carte du déploiement des compteurs et des concentrateurs doit être établie et communiquée à l'ensemble des élus et des habitants qui, s'ils le souhaitent, peuvent refuser le compteur au moment où l'installateur appelle pour prendre rendez-vous.

Nous considérons que la Ville d'Aurillac, responsable sur ces différents aspects et propriétaire de compteurs se doit d'informer les habitants et de les intégrer au débat concernant l'installation des compteurs communicants.

Pour toutes ces raisons la ville d'Aurillac émet le voeu que :

**- Le Maire organise des réunions publiques et de débat contradictoire sur l'installation des compteurs Linky et Gazpar au moins trois mois avant l'installation des compteurs et ceci en présence des habitants, des associations.** La Ville pourrait par exemple proposer un grand séminaire en invitant les entreprises, les associations concernées ainsi que tous les citoyens qui le souhaitent pour débattre tous ensemble des questions soulevées par Linky.

Au nom du principe de précaution nous demandons

**- Que notre collectivité s'oppose à l'installation des compteurs Linky dans les bâtiments communaux sensibles (crèches, écoles, EPHAD).**

*Ce voeu présenté par Stéphane Fréchou n'a reçu que sa voix !*

## Stoppons les Accords de Partenariat Économique (APE)

Afrique - Union Européenne (UE)

qui appauvriront l'Afrique  
et laissons les pays africains  
assurer leur souveraineté alimentaire

**I**nitiié par l'Union européenne en 2000, l'Accord de partenariat économique (APE) est censé favoriser le développement économique et réduire la pauvreté en Afrique de l'Ouest. Mais en contraignant cette dernière à supprimer la plupart de ses protections commerciales vis-à-vis des importations de produits européens, l'APE servirait avant tout les intérêts d'une poignée de multinationales européennes au détriment des populations les plus vulnérables d'Afrique de l'Ouest.

### APE : UN ACCORD DE PAUPÉRISATION ÉCONOMIQUE

Jusqu'à maintenant, l'Afrique de l'Ouest peut exporter librement ses productions - sans acquitter de droits de douane - vers le marché européen. En revanche les Etats ouest-africains conservent la possibilité de taxer les importations venant d'Europe.

L'Union européenne (UE) exige désormais la réciprocité : pour continuer à bénéficier du traitement préférentiel européen, l'Afrique de l'Ouest devrait supprimer ses droits de douane sur 82% des importations d'origine européenne. Ce chantage s'appelle « APE ».

Cette libéralisation des échanges consacrerait la liberté du renard européen dans le poulailler ouest-africain. L'APE mettrait en compétition la zone économique la plus riche avec une des régions les plus pauvres du monde : seuls 6 % des produits ouest-africains sont plus compétitifs que ceux de l'Union européenne ! C'est tout le tissu économique local de l'Afrique de l'Ouest, constitué de petites et moyennes entreprises et d'exploitations agricoles familiales, qui serait alors mis en danger par cet accord.

L'Afrique de l'Ouest subirait une perte cumulée sur les 20 premières années de 30 milliards d'euros qui continuerait à progresser, ce qui serait un handicap gigantesque pour l'investissement des Etats d'Afrique de l'Ouest dans le développement.

De plus, la Commission Européenne vient de proposer de lier l'aide au développement et les partenariats économiques avec les pays africains à leur coopération dans la lutte contre l'immigration clandestine vers l'Europe. Une incohérence de plus de l'UE, car la majorité des études montrent que les APE vont augmenter les migrations vers l'Europe !!

Mobilisons-nous !! avec les citoyens et des organisations de la société civile en Europe et en Afrique, pour demander aux députés européens de refuser la signature de ces Accords. (Vote en Plénière le 22 novembre)

### Pétition <http://appels-urgents.peuples-solidaires.org>

pour dire :

- de voter NON à la ratification de l'APE entre l'Union européenne et l'Afrique de l'Ouest.
- de maintenir la liberté d'accès des produits ouest africains sur le marché européen, sans réciprocité

Elle a été rédigée par Peuples Solidaires, le CFSI (Comité Français pour la Solidarité Internationale) et SOL (Alternatives Agro-écologiques et Solidaires). Elle a reçu aussitôt le soutien de 35 organisations européennes et africaines, signataires de la pétition.



## E

### urope Écologie Les Verts a rejoint les mobilisations partout en France contre le traité de libre-échange UE-Canada (CETA).

Le CETA a été approuvé et sera soumis à la ratification du Parlement européen dans les mois qui viennent. Mais le TAFTA ou le CETA ne sont pas de simples accords de commerce et auront de lourdes conséquences dans tous les domaines. Négociés dans l'opacité la plus complète, ces accords nocifs instaurent un régime juridique qui place les intérêts des multinationales au-dessus de toute régulation démocratique. Les Français s'opposent à ces traités avec raison : ils représentent une menace pour l'agriculture, pour l'emploi, notamment industriel, pour la protection des données, pour la santé et l'environnement. Ils favorisent les investisseurs étrangers en confiant à des tribunaux privés le pouvoir de remettre en cause les législations des États et des collectivités.

Si le CETA est adopté, alors les multinationales n'auront même pas besoin du TAFTA pour imposer leurs règles à notre démocratie, puisqu'elles n'auront qu'à domicilier une filiale au Canada pour faire jouer les règles de l'arbitrage privé.

EELV dénonce le double discours du gouvernement qui fait mine d'enterrer le TAFTA pour mieux faire progresser le CETA au détriment de nos démocraties.

EELV condamne en particulier la manœuvre utilisée à l'Assemblée pour passer en force contre une résolution préparée notamment par la présidente écologiste de la commission des affaires européennes, Danielle Auroi, et permettre une entrée en vigueur provisoire du traité avant son éventuelle ratification par les parlements nationaux.

EELV rejoint la demande du Collectif Stop TAFTA qui appelle le gouvernement et les parlementaires français à organiser un débat national, fondé sur une étude d'impacts économique, sociale et environnementale, actuellement inexistante. Dans l'attente, le CETA doit être repoussé.

### Philippe Lamberts, Président du groupe Verts-ALE, réagit suite à l'accord tourné par les autorités belges sur un nouveau texte d'accord autour du traité de libre-échange entre l'UE et le Canada.

"Nous ratons une occasion unique de renégociation du CETA pour en faire un accord commercial de nouvelle génération. Autrement dit un traité de libre-échange arrimé à des standards sociaux, environnementaux et de santé publique dignes d'une démocratie avancée et qui servirait de référence pour les accords commerciaux futurs, y compris avec les États-Unis.

Alors que les rebondissements des derniers jours avaient suscité moult espoir, nous assistons une fois de plus au renoncement d'une classe politique pariant à l'aveugle sur une politique commerciale débridée dans l'espoir d'obtenir miraculeusement de la croissance que l'on savait de toute manière être marginale puisque les études appuyant le CETA avançaient un gain économique inférieur à 0,1 % du PIB européen dans le long terme.

Cette fuite en avant ne correspond pas aux attentes des citoyens dont la protection devrait être le cœur des politiques. Pour des dirigeants dont la crédibilité est en chute libre, ce n'est certainement pas en privilégiant une minorité d'actionnaires et de grands groupes qu'il parviendront à reconquérir la confiance des citoyens.

Je note enfin que l'obsession de conclure et de s'enfermer dans des calendriers étroits est complètement déraisonnable. Il se pourrait en effet que d'ici quelques mois, la Cour constitutionnelle allemande, la Cour européenne de Justice ou la Cour fédérale canadienne remettent en cause le CETA."

# Accord de Paris : agir avant de prendre l'eau

L'accord de Paris pour la COP21 était historique. Depuis, la ratification expresse et l'entrée en vigueur, ce jour, de l'accord continuent à être des signaux positifs. EELV s'en félicite mais alerte sur la mise en œuvre, réelle, des engagements pris sur le papier.

Les alertes scientifiques sur l'accentuation du réchauffement climatique ne cessent de se multiplier pour nous rappeler qu'il est plus que jamais urgent d'accélérer la transformation de nos sociétés et de nos économies. Sortir des énergies fossiles et assurer au plus vite une transition vers des énergies 100% renouvelables est une solution à la fois essentielle pour le climat et bénéfique pour le développement de l'économie.

Conditionnée à la ratification de l'accord par au moins 55 pays représentant 55% des émissions de gaz à effet de serre, une entrée en vigueur rapide n'allait en effet pas de soi. **Europe Écologie Les Verts salue cette excellente nouvelle et note avec satisfaction que l'Accord de Paris entrera en vigueur 11 mois à peine après son adoption. Cette rapidité inhabituelle représente a priori un signal positif pour l'action climatique.**

Or, depuis l'adoption de l'Accord de Paris, les signaux contradictoires se multiplient. Les belles intentions exprimées par les États se traduisent bien trop peu dans leurs actions et les engagements semblent déjà trop faibles pour tenir l'objectif de l'Accord de Paris. C'est ce que soulignait hier le Programme des Nations Unies pour l'Environnement en dénonçant des mesures très largement insuffisantes pour permettre d'atteindre l'objectif affiché de limitation du réchauffement climatique. EELV alerte les pays européens et rappelle que les accords ne se limitent pas à une signature. La France a un rôle à jouer dans la traduction, dans les faits, des termes de l'accord et l'urgence climatique ne saurait tolérer aucun manquement.

Dès mars dernier, la Commission européenne a, par exemple, refusé de revoir à la hausse les ambitions du paquet énergie-climat. L'examen à venir des propositions de directives sur l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique doit être l'occasion d'amorcer et accélérer la sortie des énergies fossiles et une transition énergétique sérieuse et ambitieuse. L'UE doit également rejeter les accords commerciaux qui, à l'instar du CETA avec le Canada, du TAFTA

avec les États-Unis ou encore des APE (Accords de partenariats économiques) avec les pays en développement, vont à l'encontre des enjeux de l'Accord de Paris.

**En France, le fossé entre les discours écologistes et les actes n'en finit pas de se creuser au fur et à mesure que le gouvernement continue une politique productiviste à l'opposé des engagements pris.** Comment concevoir que le pays pilote de la COP21 continue à promouvoir des projets climaticides comme les centrales à charbon, ou encore s'entête à vouloir construire l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes sur la plus grande zone humide d'Europe, à la biodiversité d'une richesse sans égale ? Le gouvernement doit enfin donner les moyens aux énergies renouvelables de prendre de l'envergure en modifiant la PPE (programmation pluriannuelle de l'énergie), actuellement très insuffisante, et en revoyant à la hausse le montant de la contribution climat énergie, et plus généralement avec une fiscalité qui accompagne la transition énergétique.

**L'entrée en vigueur de l'Accord de Paris coïncide avec le début de la COP22, à Marrakech.** Celle-ci doit impérativement être l'occasion d'adopter les premières décisions concrètes. Elle doit aussi l'améliorer en prenant en compte la question des océans et des transports, sans laquelle la volonté de diminuer le réchauffement climatique est vouée à l'échec. Il faut aussi reconsidérer le marché du carbone européen, qui enrichit les sociétés les plus polluantes, comme les systèmes compensatoires qui permettent aux multinationales de planter en échange de leurs émissions de GES, ce qui favorise l'accaparement des terres pour des cultures industrielles, au détriment des cultures vivrières. La COP22 doit également affirmer la justice climatique en renforçant concrètement la solidarité climatique à l'égard des pays les plus pauvres : ils sont souvent les plus vulnérables au changement climatique alors qu'ils y contribuent de manière marginale.

*Julien Bayou et Sandra Regol, porte-parole nationaux*

## Accord de Paris sur le climat : Après la diplomatie, passons à l'action !

La plénière du parlement européen accueillait le 4 octobre le Secrétaire général des Nations-Unies, Ban Ki-moon, qui s'est exprimé sur la conclusion de l'accord de Paris. La Ministre de l'écologie, Ségolène Royal s'est rendue à Strasbourg à cette occasion. Commentaires de Yannick JADOT et Karima DELLI.

**Yannick JADOT, Porte-parole du groupe Verts-ALE sur le climat réagit :**

« Je me réjouis de l'approbation du Parlement européen de l'Accord de Paris qui permet la ratification de l'Union européenne. Dans toutes ses résolutions relatives à la COP, le Parlement a demandé une ratification rapide de l'accord et de

*plus grandes ambitions pour le climat ainsi que pour la transition énergétique.*

*L'Accord de Paris, en fixant une limite de réchauffement très en deçà de 2 degrés d'ici la fin du siècle, nous impose d'agir avec urgence et ambition. Je crains que la dynamique diplomatique masque trop souvent la frilosité des politiques de transition engagées.*

*Rappelons que les engagements pris à Paris (les fameux INDC) nous emmènent dans un chaos climatique de plus de 3 degrés ! Alors qu'en 2015, 90% des nouvelles capacités de production électrique sont des renouvelables, l'Europe stagne et la France, qui a présidé la Cop21, a réduit ses investissements de moitié dans ce secteur.»*

**Karima DELLI, Vice-Présidente de la Commission d'enquête sur les mesures des émissions du secteur automobile (EMIS) estime que :**

«Ségolène Royal a au moins compris l'importance des symboles en se déplaçant aujourd'hui à Strasbourg. Mais elle refuse toujours d'être auditionnée par la Commission d'enquête du Parlement européen sur le dieselgate.

*Les citoyens attendent de leurs dirigeants autre chose que de l'affichage. Ils veulent qu'ils s'attaquent aux fraudes et protègent leur santé et leurs droits en tant que consommateurs.»*



**“ NOUS, CITOYENS EUROPÉENS,  
ORGANISÉS OU À TITRE INDIVIDUEL,  
SOMMES SOLIDAIRES DES RÉFUGIÉS  
CHERCHANT PROTECTION EN EUROPE.**

Photo © J. Roussier



**Un projet de golf légendaire  
à Montcombroux-les-Mines referait-il surface ?**

Communiqué départemental Allier

C'est du moins ce que laisse entendre son promoteur au travers d'un article paru le 1er octobre dernier. Projet contesté depuis le début en raison de son impact négatif sur l'environnement par de nombreux écologistes, citoyens, Europe Ecologie Les Verts, le collectif « non au golf ».

Ils découvrent aujourd'hui avec stupeur des condamnations pour escroqueries de ses promoteurs au Pays Bas ainsi que la série de faillites et redressements judiciaires de sociétés leur appartenant.

Ce projet ne serait en réalité qu'une opération financière immobilière qui, si elle aboutissait servirait à rembourser des dettes. Les écologistes n'ont cessé d'alerter les élus, les collectivités sur la perte de 300 ha de terres agricoles et bois (dont le défrichement, non conforme, de 12ha, a d'ailleurs eu lieu fin 2014 début 2015), l'inutilité sociale et le gaspillage à tout point de vue lié à cette opération.

Ils replacent aujourd'hui ce dossier dans le contexte de la COP 21, des mesures à prendre afin d'enrayer le réchauffement climatique, de protéger la ressource en eau, les terres cultivables et de limiter l'étalement urbain dont ce petit coin de planète se passerait bien.

Ils considèrent que les derniers développements du projet constituent l'argument ultime qui plaide pour son abandon pur et simple.

*Pour le collectif « non au golf » : Philippe LEVASSEUR*

*Pour EELV : Gérard MATICHARD*

**VERTS AUVERGNE**  
Journal trimestriel  
du parti EUROPE ECOLOGIE  
**LES VERTS** Région AUVERGNE  
11 rue des Deux Marchés  
63000 Clermont-Ferrand  
tél. 04 73 91 02 73

**novembre 2016  
N° 68**



**APPEL  
élections présidentielles**

notre candidat a besoin de 500 parrainages d'élus.  
Si vous connaissez des élus sensibles à la  
représentation de l'écologie politique à l'élection  
présidentielle, merci de nous le faire savoir  
en nous écrivant à [auvergne@eelv.fr](mailto:auvergne@eelv.fr)

Journal trimestriel des Verts Auvergne  
imprimé par nos soins  
Tirage 100 exemplaires  
ISSN 1260934 X ; CPPAP 0317 P 11214

Directeur de la Publication  
François SKVOR  
Directeur de la Rédaction  
Bruno FREGONESE  
Secrétaire de Rédaction  
Dominique DUMAZEL

Contactez-nous :  
[auvergne@eelv.fr](mailto:auvergne@eelv.fr)  
<http://auvergne.eelv.fr>  
ou envoyez le coupon ci-dessous à  
EUROPE ECOLOGIE VERTS AUVERGNE  
11 rue des Deux-Marchés  
63000 CLERMONT-FERRAND

M.....  
Adresse.....

tél ou mail .....  
désire  
- adhérer au parti Europe Ecologie Les Verts  
- soutenir EELV et fait un don de  
.....€ par chèque à l'ordre de l'asso-  
ciation de financement d'EUROPE ECOLOGIE  
LES VERTS AUVERGNE



**rendez-vous sur  
[http:// auvergne.eelv.fr](http://auvergne.eelv.fr)**